

2017

CARTOGRAPHIE
**DES MOYENS
DE PAIEMENT SCRIPTURAUX**

Bilan de la collecte 2018
(données 2017)



Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 PARIS

Directrice de la publication :

Nathalie Aufauvre, directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations
Réalisation : direction de la Communication

1| L'utilisation des moyens de paiement scripturaux en France

Tableau 1 Bilan des paiements scripturaux en 2017

(nombre de transactions en millions, montant des transactions en milliards d'euros, montant moyen en euros, variation en %)

| Moyens de paiement scripturaux | Nombre de transactions | | Montant des transactions | | Montant moyen |
|---------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|---------------|
| | 2017 | Variation 2017/2016 | 2017 | Variation 2017/2016 | |
| Paiement carte ^{a)} | 12 581 | + 13 | 530 | + 6 | 42 |
| Prélèvement | 4 091 | + 3 | 1 579 | + 6 | 386 |
| Virement | 3 870 | + 3 | 24 069 | + 2 | 6 220 |
| <i>dont VGM^{b)}</i> | 10 | + 5 | 9 482 | - 6 | 977 085 |
| Chèque | 1 927 | - 10 | 1 002 | - 7 | 520 |
| Effet de commerce ^{c)} | 81 | - 2 | 260 | - 2 | 3 217 |
| Monnaie électronique | 55 | + 45 | 1 | + 52 | 16 |
| Total | 22 605 | + 7 | 27 441 | + 2 | 1 213 |
| Retrait carte | 1 481 | - 1 | 135 | + 4 | 91 |

a) Les paiements par carte réalisés en France.

b) Les VGM sont des virements de gros montant émis au travers de systèmes de paiement de montant élevé (Target2 et EURO1). Ils correspondent exclusivement à des paiements professionnels.

c) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.

Source : Banque de France.

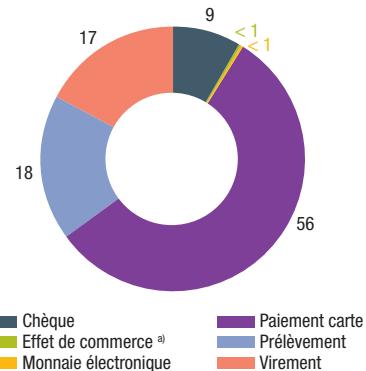
En 2017, le volume des moyens de paiement scripturaux (en nombre de transactions) a crû de 7 % pour atteindre plus de 22 milliards d'unités, quand leur valeur globale a progressé de 2 % pour atteindre un montant de 27 441 milliards d'euros.

Cette progression reste essentiellement portée par l'augmentation des paiements dits « électroniques » (carte, virement, prélèvement), alors que les paiements dits « nationaux », tels que le chèque et les effets de commerce, poursuivent leur déclin continu observé depuis les années 2000 (respectivement - 10 % et - 2 % en volume et - 7 % et - 2 % en valeur).

En volume, la carte reste, à l'instar des années précédentes, le moyen de paiement privilégié des français et est utilisée dans plus de la moitié (56 %) des paiements scripturaux. Le montant moyen d'un paiement par carte est toutefois relativement modeste et en légère diminution, à 42 euros en 2017, contre 45 euros en 2016 et 49 euros en 2015 ; ce repli s'explique par le fort développement de l'utilisation du règlement sans contact (12 euros en moyenne).

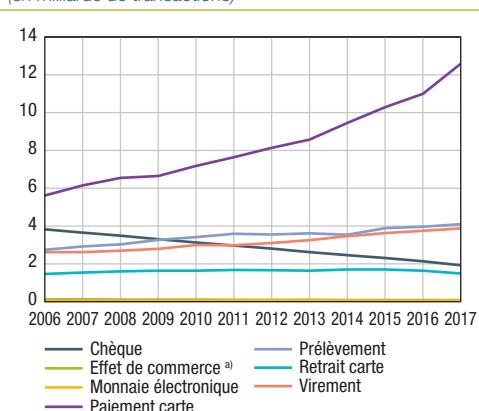
À noter que si le nombre de retraits par carte baisse, leur montant moyen augmente (91 euros en 2017, contre 89 euros en 2016 et 84 euros en 2015). Cela pourrait s'expliquer par le développement du règlement sans contact pour les paiements de petits montants, qui aurait pour conséquence un passage moins fréquent des porteurs aux distributeurs de billets.

Graphique 1 Répartition du nombre de transactions par moyen de paiement en France (en %)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.
Source : Banque de France.

Graphique 2 Volume des transactions par moyen de paiement en France (en milliards de transactions)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.
Source : Banque de France.

En valeur, le virement représente à lui seul 88 % (35 % pour les virements de gros montant (VGM) et 53 % pour les autres virements) du montant total des paiements scripturaux, pour un volume en nombre de transactions de 17 % seulement. Il s'agit d'une situation stable par rapport aux années précédentes.

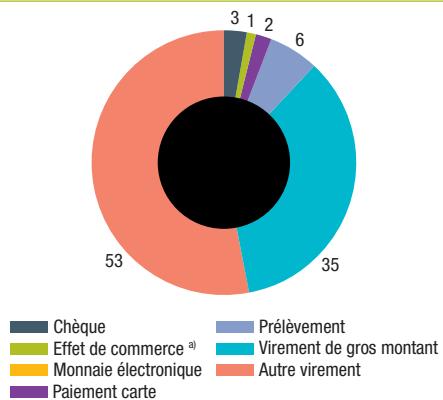
Le virement se caractérise ainsi par des transactions de montant unitaire, qui s'élèvent en moyenne à près de 1 million d'euros pour les virements clientèle échangés sur les systèmes de paiement de montant élevé (Target2 et EURO1), et 3 779 euros pour les virements SEPA.

Enfin, en conséquence du développement des services facilitant les échanges entre particuliers (notamment par applications mobiles), le montant des transactions en monnaie électronique connaît également une croissance significative ; l'utilisation de ce mode de paiement reste toutefois modeste au regard des autres moyens de paiement, tant en encours total (1 milliard d'euros) qu'en montant moyen (16 euros).

Les systèmes de paiement interbancaires restent les canaux d'échanges privilégiés. Ils concentrent 74 % des paiements en volume (essentiellement via les systèmes de masse) et 65 % en valeur (34 %

Graphique 3 Répartition du montant des transactions par moyen de paiement en France

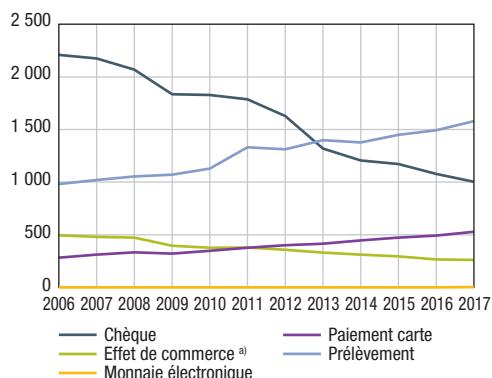
(en %)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.
Source : Banque de France.

Graphique 4 Montant total des transactions hors virements en France

(en milliards d'euros)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.
Source : Banque de France.

Tableau 2 Valeur moyenne des transactions par moyen de paiement scriptural en France

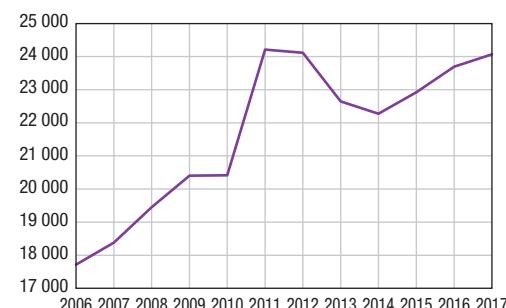
(en euros)

| Paiements scripturaux | Montant moyen 2017 |
|---------------------------------|--------------------|
| Virement de gros montant (VGM) | 977 085 |
| Autres virements | 3 779 |
| Effet de commerce ^{a)} | 3 217 |
| Chèque | 520 |
| Prélèvement | 386 |
| Paiement carte | 42 |
| Retrait carte | 91 |
| Monnaie électronique | 16 |

a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.
Source : Banque de France.

Graphique 5 Montant total des virements en France

(en milliards d'euros)



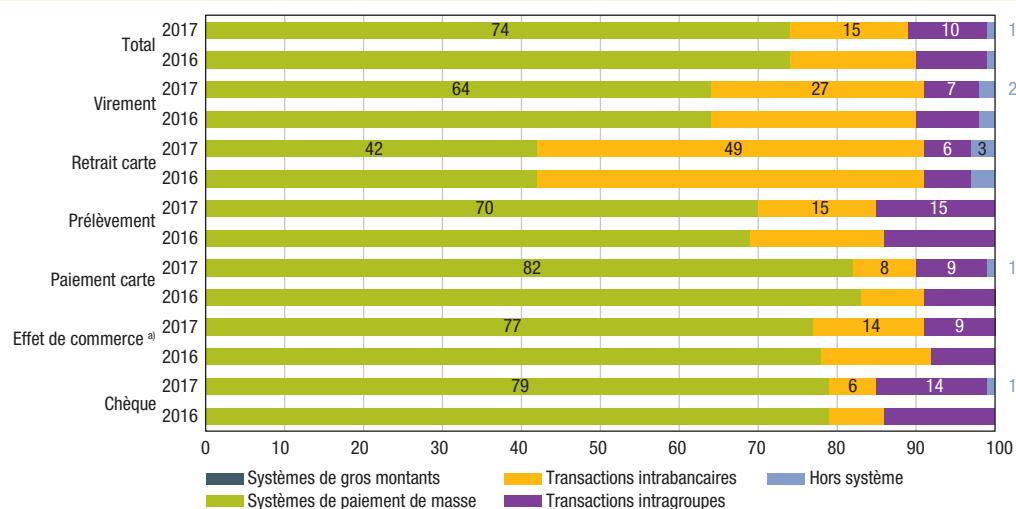
Source : Banque de France.

via les systèmes de gros montant et 31 % via les systèmes de paiement de masse). Les échanges intrabancaires (au sein d'un même établissement) représentent 15 % en volume et 22 % en valeur; les échanges intragroupes (au sein d'un même groupe bancaire) 10 % en volume et 5 % en valeur. Enfin, les échanges interbancaires hors systèmes de paiement représentent 1 % des transactions en volume et 8 % des paiements en valeur. Cette répartition est globalement homogène entre les

différents moyens de paiement, à l'exception des retraits par carte. En effet, la politique de tarification des banques sur les retraits effectués en dehors de leurs réseaux favorise les transactions par carte intrabancaires (qui représentent 49 % en volume et 58 % en valeur).

Entre 2016 et 2017, la répartition entre les différents canaux d'échanges est restée relativement stable, tant en volume qu'en valeur.

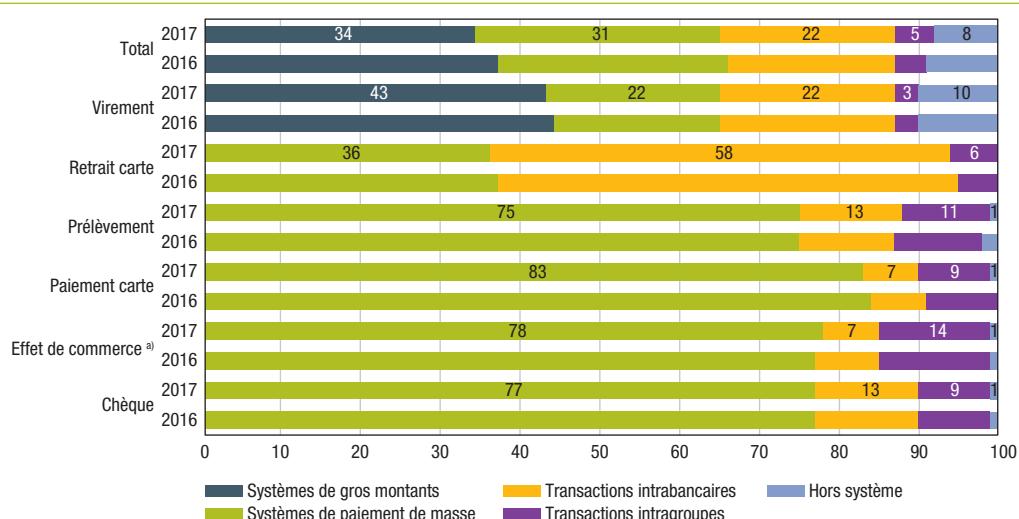
Graphique 6 Répartition du nombre de transactions par canal d'échange et par moyen de paiement (en %)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.

Source : Banque de France.

Graphique 7 Répartition du montant des transactions par canal d'échange et par moyen de paiement (en %)



a) Lettre de change relevé, billet à ordre relevé.

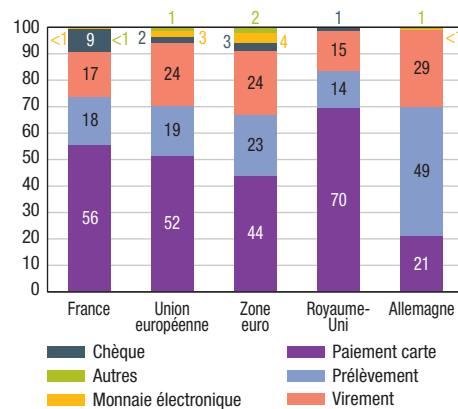
Source : Banque de France.

2| L'utilisation des moyens de paiement scripturaux en Europe

Dans l'Union européenne (UE), et de façon homogène, la carte reste le moyen de paiement scriptural le plus utilisé; seule l'Allemagne déroge à ce constat, avec une utilisation prédominante du prélèvement (49 % de ses transactions). De ce fait, l'Allemagne représente 41 % du nombre de prélèvements émis dans l'UE, devant le Royaume-Uni (17 %) et la France (16 %).

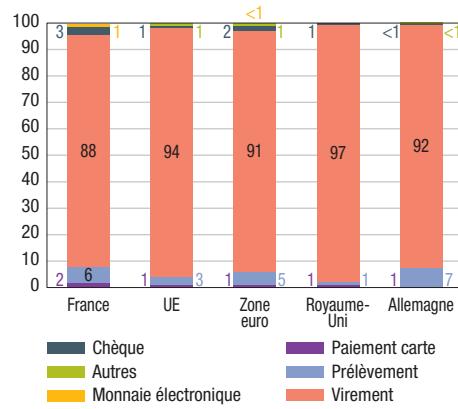
Le Royaume-Uni reste le premier pays de l'UE au regard des flux de paiements scripturaux émis, tant en volume (22 % du total européen) qu'en

Graphique 8 Répartition du nombre de transactions par moyen de paiement dans différentes zones géographiques (en %)



Source : Banque centrale européenne.

Graphique 9 Répartition du montant de transactions par moyen de paiement dans différentes zones géographiques (en %)

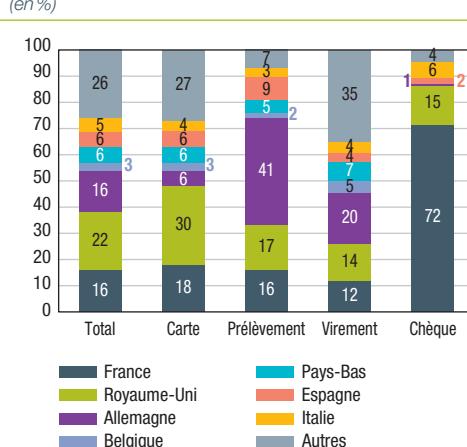


Source : Banque centrale européenne.

valeur (37 % du total), avec un poids relativement plus important dans les flux de paiement par carte (30 % des volumes et 35 % des montants payés dans l'UE) et des paiements par virement (14 % des volumes mais 38 % des montants dans l'UE).

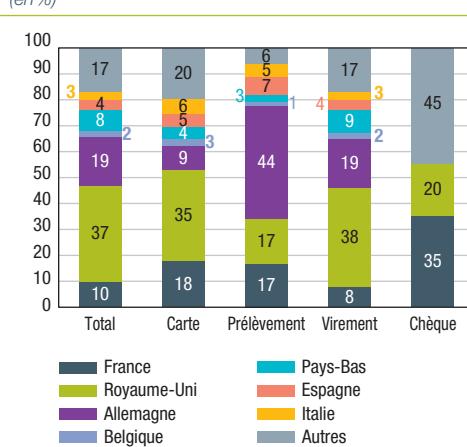
En 2017, dans l'UE, l'Allemagne et la France se situent au deuxième rang ex-aequo, derrière le Royaume-Uni, pour l'utilisation des moyens de paiement en volume, et respectivement au deuxième et troisième rang en valeur. En outre, la

Graphique 10 Répartition du nombre de transactions par pays pour chaque moyen de paiement (en %)



Source : Banque centrale européenne.

Graphique 11 Répartition du montant de transactions par pays pour chaque moyen de paiement (en %)



Source : Banque centrale européenne.

France se distingue par une utilisation du chèque qui demeure importante, puisqu'elle émet 72 % du nombre de chèques dans l'UE, loin devant le Royaume-Uni (15 %) et l'Italie (6 %).

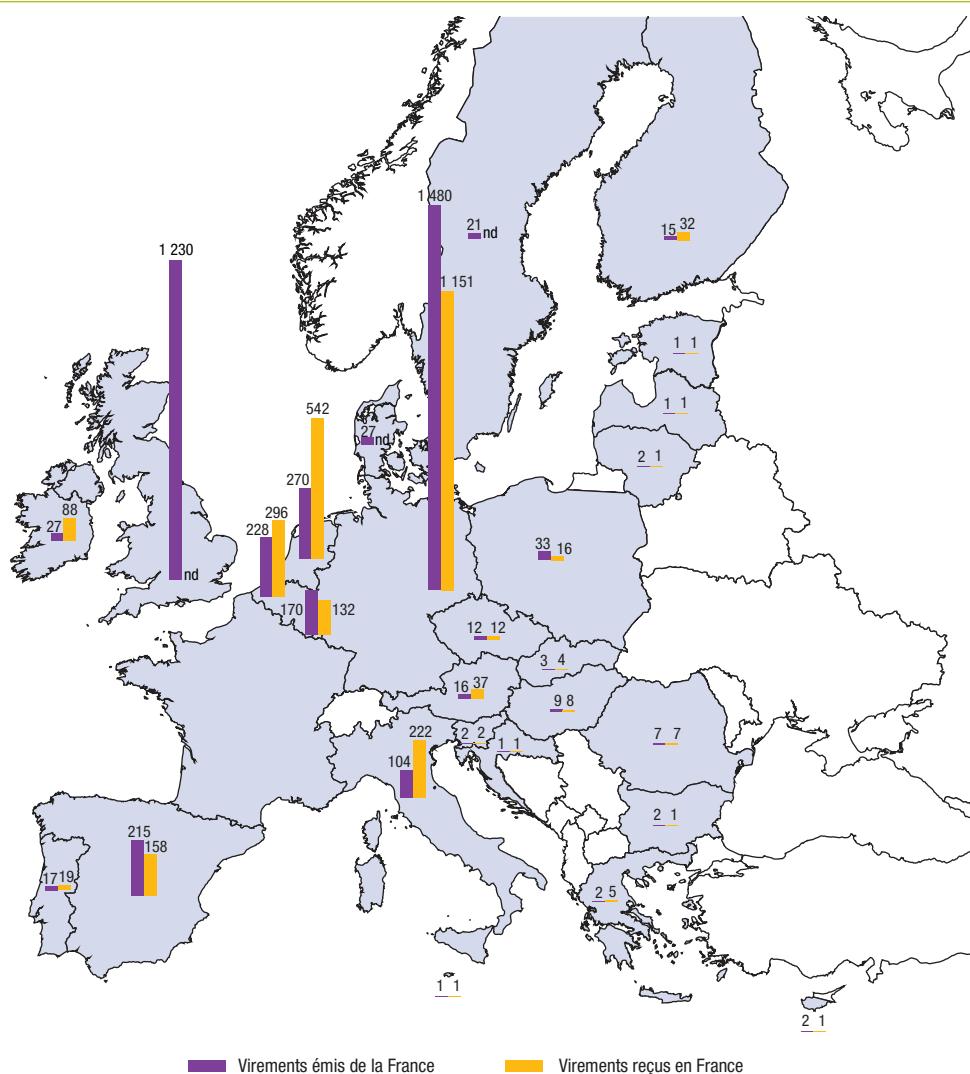
Le passage aux moyens de paiement SEPA a permis de développer les paiements transfrontières par virement et prélèvement, en harmonisant leurs conditions d'émission et de réception.

Le virement est l'instrument de paiement qui génère la très grande majorité des flux transfrontières (99 % du montant total des paiements transfrontières).

Les principaux pays destinataires des virements émis par les clients des établissements français sont l'Allemagne (38 %, soit 1 480 milliards d'euros), le Royaume-Uni (32 %, 1 230 milliards d'euros) et les Pays-Bas (7 %, 270 milliards d'euros). Pour les virements reçus en France, les données européennes sont faussées par l'absence de données fournies par le Royaume-Uni, ce qui limite la portée de l'analyse. On notera toutefois que, hors Royaume-Uni, l'Allemagne est le premier émetteur de virements à destination de la France (1 151 milliards d'euros en 2017), suivie des Pays-Bas (542 milliards d'euros) et de la Belgique (296 milliards d'euros).

Graphique 12 Virements échangés avec l'Union européenne en montant

(en milliards d'euros)



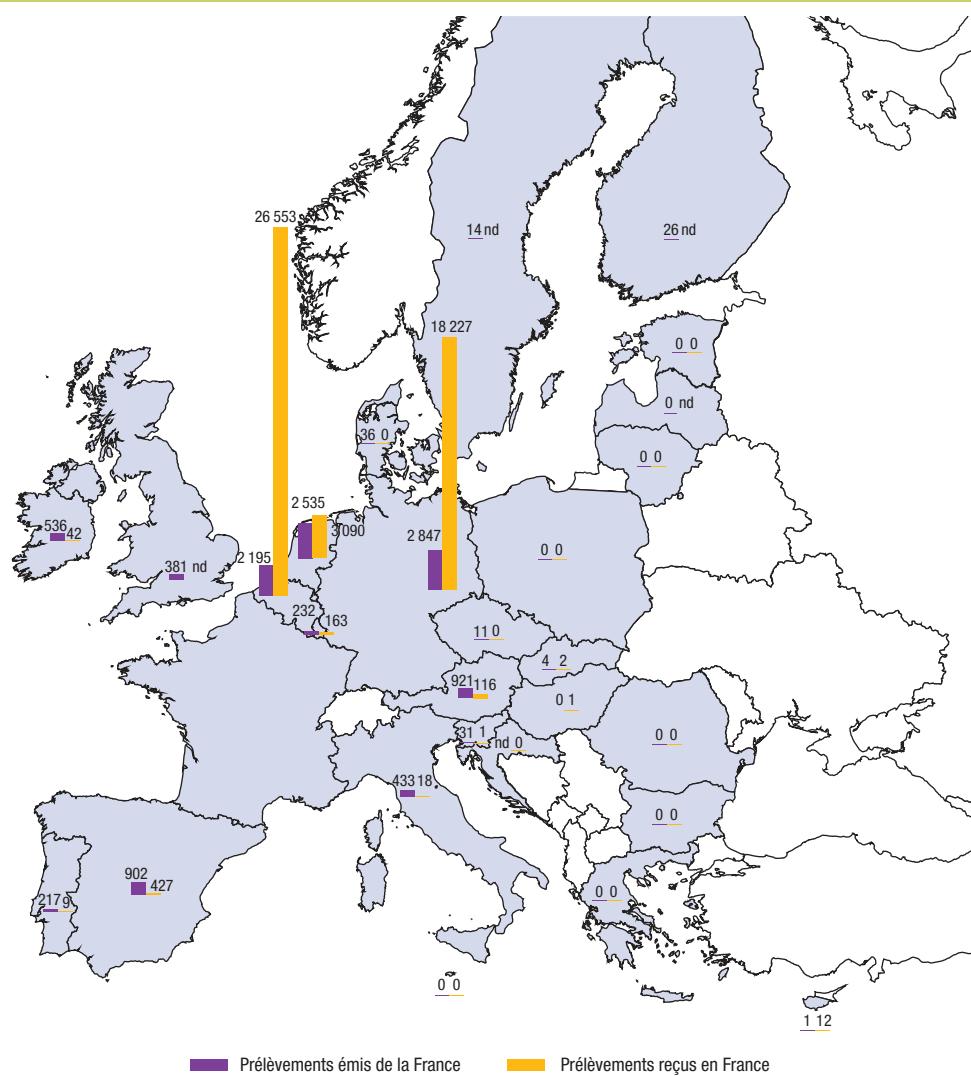
Source : Banque centrale européenne

Le prélèvement étant utilisé presque exclusivement au niveau domestique, seule une partie marginale des flux (1 %) sont émis à destination de comptes tenus dans un autre pays de l'UE (11,3 milliards d'euros). Il connaît en revanche une nette progression de 31 % en 2017. L'Allemagne est devenue le premier pays de l'UE vers lequel les créanciers des banques localisées en France émettent des prélèvements, avec 25 % des montants émis pour 2,8 milliards d'euros, suivie des Pays-Bas (22 %, 2,5 milliards d'euros) et de la Belgique (19 %, 2,2 milliards d'euros).

En réception, les flux de prélèvements émis par des créanciers étrangers vers des comptes tenus par des établissements français sont plus significatifs, et atteignent 48,6 milliards d'euros en 2017 ; les prélèvements transfrontières issus de l'UE représentent ainsi 3 % des prélèvements reçus sur les comptes français. La Belgique arrive largement en tête, avec 26,5 milliards d'euros de prélèvements émis en 2017 sur des comptes français, suivie de l'Allemagne (18,2 milliards d'euros) et des Pays-Bas (3 milliards d'euros).

Graphique 13 Prélèvements échangés avec l'Union européenne en montant

(en millions d'euros)



Source : Banque centrale européenne

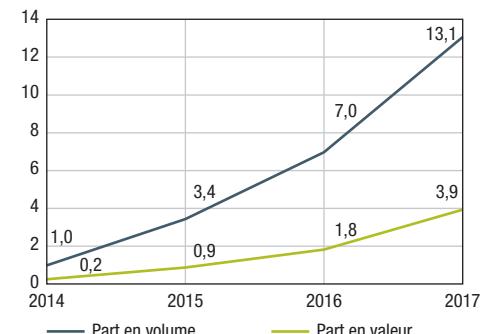
Paiement sans contact

1,2 milliard de paiements nationaux pour un montant de 12,9 milliards d'euros échangés en 2017.

10,2 euros : le montant moyen d'une transaction.

Les paiements sans contact sont en plein essor en France. Ils ont été multipliés par deux entre 2016 et 2017. Ils représentent désormais plus de 13% du nombre de paiements de proximité par carte de proximité (effectués sur le terminal d'un commerçant).

Évolution de la part du paiement sans contact dans les paiements de proximité par carte (en %)



Source : Banque de France, enquête sur la cartographie des moyens de paiement

